

OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME DE GRUISSAN

ARRONDISSEMENT
DE NARBONNE

DELIBERATION DU COMITE DE DIRECTION
SEANCE DU 22 Avril 2024

L'AN deux mille vingt-quatre
CONVOCAION du 15 Avril 2024

A 18 H 00

Elus

Nom	Fonction	Présent
Didier CODORNIU	Président	x
Michel CAREL		x
Benjamin PARRA		
Marie Anges FUENTES		
Jean Marie LAVOUE		x
Sylvie FERRASSE		x
Joseph GIMENEZ		x
Marie Lou LAJUS		x
Julie BEHLERT		
Charlotte ESPITALLIE		x
Alexia LENOIR		

Personnalités Qualifiées Titulaires

Personnalités Qualifiées Suppléantes

Titulaire	Présent	Suppléant	Présent
Jean Michel ARIBAUD		Xavier GALAN	
Edyr BELHABCHI	x	Eric MATTEI	
Laurent CAVAILLE		Didier GASS	X
Christophe GASTON	x	Roland LARIPPE	x
Hugues MARTIN	x		
		Jean Pierre DOOGHE	x
Frédérique OLIVIE		Félix POPOVICS	
		Alain SOLER	
Daniel REYNE	x	Louis LABATUT	x
Bénédicte STOLL	x	Véronique ANDRIEU	

Secrétaire de séance, article R133-7 du Code du Tourisme : Jean-Claude MERIC, Directeur

Quorum : atteint, le Comité Directeur est présidé par le Président, Didier CODORNIU

OBJET : ADHESION CLUB DES ORGANISATEURS D'ÉVENEMENTS CRTLO

Monsieur le Président rappelle que le Comité Régional de Tourisme et des Loisirs d'Occitanie a créé en son sein un club qui a pour vocation de dynamiser le réseau des organisateurs d'événements sportifs en Occitanie. À travers cette initiative, le CRTLO aspire à atteindre plusieurs objectifs clés :

- L'animation du réseau des organisateurs d'événements** : en favorisant les échanges et les synergies entre les différents acteurs du domaine sportif, nous souhaitons créer une dynamique propice au partage de bonnes pratiques et à la mise en commun des ressources, et de mise en tourisme des événements sportifs.
- L'accompagnement et la valorisation des événements existants** : nous entendons soutenir les initiatives sportives déjà en place en offrant un accompagnement personnalisé, des conseils avisés et en mettant en lumière les événements régionaux qui contribuent à l'essor de notre territoire.
- La recherche de nouveaux événements pour l'Occitanie** : nous sommes déterminés à identifier et à promouvoir de nouveaux événements sportifs qui viendront enrichir le paysage sportif de notre région et renforcer son attractivité.

Notre Commune et son Office de Tourisme sont déjà engagé dans cette voie de communication et attractivité via les organisations d'événement sportifs dont les principaux ont une renommée Nationale ou Internationale (Défi Wind, Gruissan Poli Trail, Tour de France Cycliste, Tour de France à la Voile, Gruissan Beach Rugby ...).

Monsieur le Président propose d'adhérer à ce Club dont la cotisation devrait être d'environ 100 € annuels.

Le Comité de Direction,
Après en avoir délibéré,
Avec 13 voix Pour - 0 voix Contre et 0 Abstention

ACCEPTE d'adhérer à ce club des organisateurs d'évènements
AUTORISE Monsieur Jean Claude MERIC, Directeur Général à prendre toutes mesures d'exécution de cette délibération

Pour copie certifiée conforme
Le Président
GRUISSAN, le 23/04/2024



